



# Budget

# 2024

## FAITS SAILLANTS

NOTRE TERRITOIRE  
NOTRE AVENIR

**MRC** DES  
LAURENTIDES

AMHERST | ARUNDEL | BARKMERE | BRÉBEUF | HUBERDEAU | IVRY-SUR-LE-LAC | LABELLE  
LA CONCEPTION | LAC-SUPÉRIEUR | LAC-TREMBLANT-NORD | LA MINERVE | LANTIER  
MONT-BLANC | MONTCALM | MONT-TREMBLANT | SAINTE-AGATHE-DES-MONTS  
SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES | VAL-DAVID | VAL-DES-LACS | VAL-MORIN

Le 22 novembre dernier, le conseil des maires de la MRC des Laurentides a adopté son budget 2023 s'élevant à 18 082 235 \$. Comme pour l'ensemble des MRC du Québec, la quote-part est la principale source de revenus de la MRC des Laurentides. Une somme de 13 249 823 \$ représente la quote-part pour les responsabilités et obligations de la MRC, 33 % de celle-ci est dédié au fonctionnement de la MRC, 49 % pour la gestion des matières résiduelles via le Complexe Environnemental de la Rouge, 11 % pour les organismes apparentés afin que ceux-ci puissent faire face à leurs obligations et 7 % pour la gestion du réseau de télécommunication municipal, ces sommes sont payables par les 20 villes et municipalités qui la composent.

Outre la quote-part, les autres sources de revenus proviennent de subventions, de services rendus et d'affectation de surplus.

Le budget 2024 a été réalisé avec un souci de minimiser l'impact aux municipalités qui est de 0,025 \$ du 100 \$ d'évaluation tout en tenant compte des projets de relance économique, de nouvelles délégations et responsabilités, des nouvelles orientations gouvernementales, de l'impact de la gouvernance de proximité et des obligations d'actions supra locales. À noter que la richesse foncière uniformisée de la MRC des Laurentides pour 2024 est de 22 531 861 112 \$, ce qui représente une hausse de 26 % comparativement à 2023, grâce à l'effervescence du marché immobilier.

Le budget de fonctionnement de la MRC des Laurentides inclut les ressources afin de répondre à ses responsabilités obligatoires et déléguées ainsi que le financement des divers organismes apparentés, tels que le Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL), le fonctionnement de la Corporation du P'tit Train du Nord, du Complexe environnemental de la Rouge (CER) ainsi que la gestion des écocentres sur tout le territoire.

Il inclut également la gestion et l'entretien des pistes cyclables du P'tit Train du Nord ainsi que le Corridor Aérobie, la gestion et l'entretien du site de l'Ancienne-Pisciculture et du Parc Éco-Laurentides.

De plus, la MRC des Laurentides a également la gouvernance de son développement économique. En lien avec ses priorités d'interventions annuelles et sa planification stratégique qui en découle, elle affecte 1 621 128 \$ du budget 2024 dans ces différents projets structurants, permettant ainsi l'atteinte de ses objectifs de développement économique et d'attractivité du territoire. Ce budget inclut également un montant de 1 318 017 \$ versé à la CDE de la MRC des Laurentides pour son fonctionnement et la gestion de divers programmes, financé à la fois par les quotes-parts (43 %), le FFR volet 2 (33 %) et autres sources de subventions (24 %).

Dans un souci d'efficience financière et d'efficacité opérationnelle, la MRC compte parmi son équipe son propre service en évaluation foncière desservant ses vingt villes et municipalités qui représentent plus de 60 000 unités d'évaluations foncières. Outre l'inspection résidentielle et commerciale, l'analyse et l'évaluation des terrains et immeubles sur 2 500 km<sup>2</sup>, permettent d'assurer le respect des exigences du MAMH en matière de modernisation des rôles ainsi que des matrices graphiques tout en contrôlant les coûts d'opération.

La compétence d'exploitation de réseau informatique et de téléphonie IP exige de la MRC des Laurentides la capacité de desservir l'ensemble de ses villes et municipalités en la matière incluant ses organismes apparentés et municipaux. Une équipe assure la gestion, le service et les opérations 24 h/24 et 7 j/7 de son parc informatique, composé de 100 bâtiments municipaux.

## QUELQUES PROJETS EN 2024

---

- Mise en œuvre de la planification stratégique 2022-2027, selon les cinq grandes orientations qui ont été adoptées par le conseil des maires :
  - Déployer une offre de services optimales;
  - Préserver et mettre en valeur les richesses de son patrimoine environnemental et paysager;
  - Agir sur les effets du déséquilibre démographique;
  - Optimiser et diversifier notre économie;
  - Positionner les enjeux climatiques au cœur du processus décisionnel.
- Élaborer et coordonner le plan régional des milieux humides et hydriques avec les partenaires (PRMHH);
- Participer à la réalisation d'un plan d'action d'adaptation aux changements climatiques (PIACC);
- Coordonner l'agent de sensibilisation afin de supporter les institutions, commerces et industries dans l'application de la collecte des matières organiques;
- Assurer la mise en œuvre des actions du plan de la gestion des matières résiduelles (PGMR conjoint avec la MRC d'Antoine-Labelle);
- Participer et développer la mise en place d'un réseau intégré de transport et mobilité durable;
- Développer le créneau économique des produits forestiers non ligneux (PFNL) et la mise en valeur de l'agrotourisme;
- S'assurer de mettre en place des moyens concertés d'attraction du territoire et de la main d'œuvre;
- Procéder à la planification de la gestion de la main d'œuvre et mettre en place une stratégie d'accueil et d'intégration pour faire face au manque de logement abordable ainsi que l'accès au transport, suite des effets de la pandémie;
- Élaborer et gérer des demandes dans le cadre de différents fonds et programmes pour son fonctionnement, pour les organismes mandataires et pour les immobilisations régionales;
- Subventionner par le Fonds région et ruralité – volet 2 et par un appel à projets de 100 000 \$, des projets régionaux et municipaux par l'octroi d'aide financière pour les promoteurs privés, municipaux et les organismes à économie sociale et sans but lucratif;
- Subventionner par un appel à projets de 100 000 \$ les organismes sociaux communautaires;
- Contribuer au fonds tel qu'établi dans le cadre des ententes culturelles du Conseil des Arts et des Lettres (CALQ) et du ministère de la Culture et des Communications (MCC);
- Piloter ou participer aux différents comités et Tables de concertation locales et régionales de toutes sphères d'activités (culturelle, sociale, communautaire, santé, économie, éducation, etc.);

- Participer financièrement aux différentes ententes sectorielles régionales et siéger au sein des comités qui en découlent, s'il y a lieu :
  - Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL)
  - Film Laurentides
  - Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (CDESL)
  - Connection Laurentides
  - Égalité Hommes-Femmes
  - École des entrepreneurs des Laurentides
  - Carrefour bioalimentaire - CPERL
  - Laurentides en emploi
  - Économie circulaire - SEL
  
- Élaborer, coordonner et réaliser les plans et devis concernant l'agrandissement de l'écocentre régional situé à Mont-Tremblant et l'écocentre municipal situé à Lac-Supérieur;
- Assurer la représentativité des enjeux du territoire auprès des ministères concernés;
- Élaborer, coordonner et réaliser le projet de mise en œuvre du Parc Éco- Laurentides;
- Réaliser des travaux d'infrastructures et assurer l'entretien de l'ensemble des parcs régionaux linéaires et multifonctionnels notamment le Corridor aérobique et le P'tit Train du Nord;
- Supporter le Centre collégial de Mont-Tremblant par la reconduction d'une contribution financière de 22 000 \$ annuellement;
- Supporter financièrement la réalisation des Habitations du Monarque pour la clientèle en santé mentale d'une contribution financière de 18 000 \$ annuellement;
- Mettre en œuvre le projet de Signature-Innovation sur le territoire de la MRC des Laurentides;

### **\* Les responsabilités obligatoires et déléguées\*\* de la MRC des Laurentides**

---

#### **Aménagement et urbanisme**

- Schéma d'aménagement et de développement (SAD)
- Gestion de la foresterie – programme PADF
- Gestion des terres du domaine de l'État (TPI)
- Gestion foncière des baux et de l'exploitation du sable et gravier sur les des terres du domaine de l'État (TDÉ) pour les MRC des Laurentides, Argenteuil et des Pays-d'en-Haut
- Développement de la zone agricole (PDZA) – Arterre
- Milieux humides et hydriques - PRMHH
- Planification d'intervention en infrastructure routière locale
- Plan de gestion des matières résiduelles
- Plan d'adaptation et d'atténuation des changement climatiques (PIACC)

### **Développement économique et innovation**

- Soutien aux entrepreneurs et à l'économie régionale via le CDE
  - Gestion et promotion de différents programmes de financement dédiés aux entreprises : Fonds local d'investissement (FLI) et Fonds local de solidarités (FLS)
- Attraction du territoire et de la main-d'œuvre
- Gestion du Fonds régions et ruralité (FRR volet 2)

### **Développement social durable**

- Gestion du transport adapté pour les personnes handicapées du territoire
- Gestion du transport collectif et mobilité active
- Sécurité publique
  - Schéma de couverture de risque en incendie
  - Schéma de couverture de risque en sécurité civile

### **Santé, logement et qualité de vie**

- Gestion des programmes de subvention de la Société d'habitation du Québec
- Promotion et entretien du Parc Linéaire le P'tit Train du Nord et du Corridor Aérobique
- Mise en place d'un comité de développement social

### **Culture**

- Mise en œuvre de la politique culturelle
- Mise en œuvre de la nouvelle entente de développement culturelle avec le MCC
- Mise à jour de l'inventaire des immeubles construits avant 1940 qui sont situés sur leur territoire et qui présentent une valeur patrimoniale

### **Rôle d'évaluation foncière et géomatique**

- La MRC des Laurentides détient un service permanent d'évaluation foncière pour la confection et tenue à jour des rôles d'évaluation foncière des 20 villes et municipalités de son territoire
- La MRC des Laurentides assure la mise à jour des matrices graphiques des municipalités de son territoire, elle offre également un outil de cartographie dont la version grand public qui comprend des photos aériennes de l'ensemble de son territoire

### **Informatique**

- Gestion d'un réseau de télécommunication à large bande passante pour les 20 villes et municipalités de son territoire
- Responsable du rehaussement ainsi que de son maintien

### **Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes**

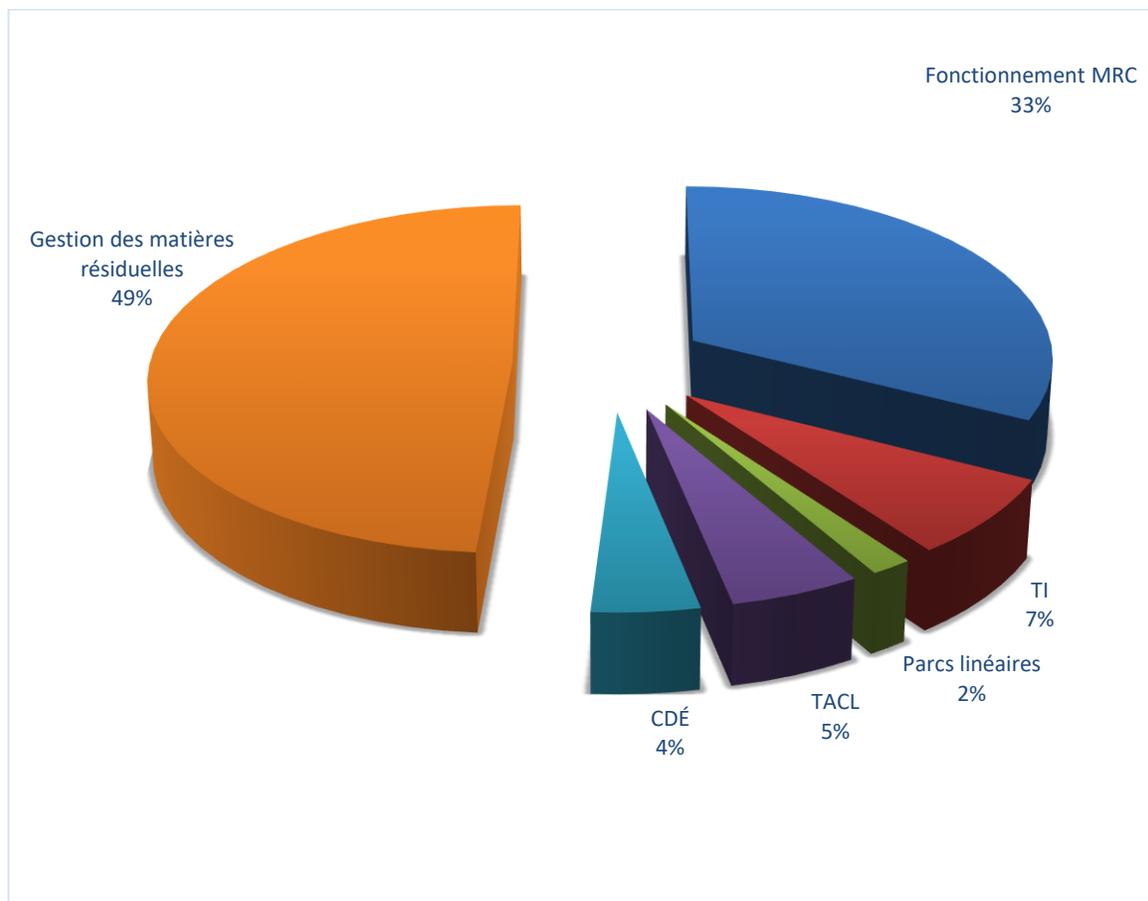
- Procède à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes sur son territoire selon les dispositions du Code municipal du Québec

### \*\*\* Organismes apparentés de la MRC des Laurentides

---

- Société des parcs de la MRC des Laurentides (l'Ancienne-Pisciculture et Parc Éco-Laurentides)
- Corporation du Parc linéaire le P'tit Train du Nord
- Complexe environnemental de la Rouge (CER)
- Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)
- Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides (CDE)

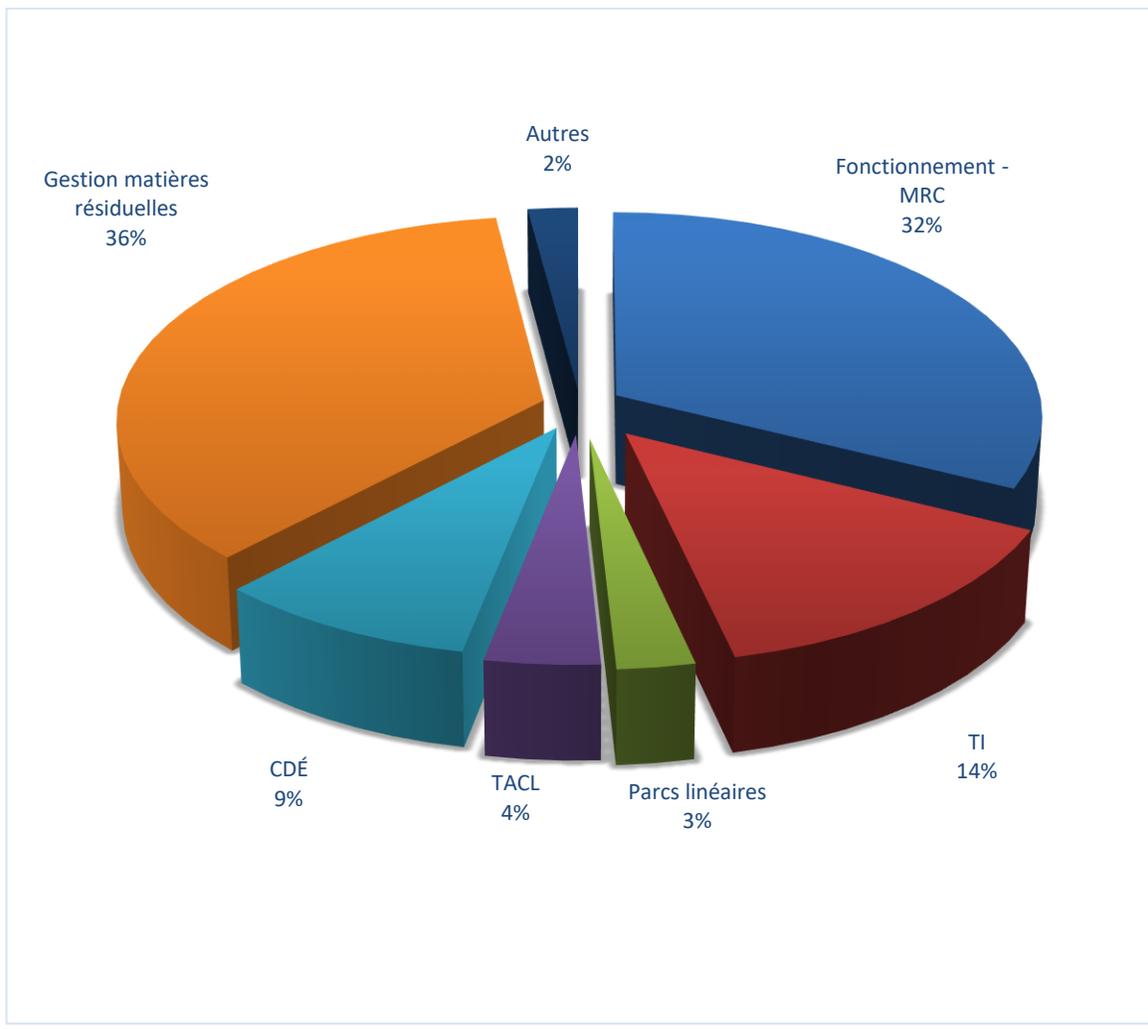
### Répartition des quotes-parts de la MRC des Laurentides selon les diverses responsabilités



## DÉPENSES

	2024	% BUDGET
<b>Administration générale</b>	<b>\$</b>	
Conseil	352 350 \$	1.96 %
Administration générale et gestion financière	1 747 512 \$	9.66 %
TI	2 303 707 \$	12.74 %
Autres dépenses	320 100 \$	1.77 %
Évaluation foncière	1 831 980 \$	10.13 %
<b>Total</b>	<b>6 555 649 \$</b>	<b>36.26 %</b>
<b>Sécurité publique</b>		
Schéma de couverture de risque en incendie	148 020 \$	0.82 %
Cadets policier	26 160 \$	0.14 %
<b>Total</b>	<b>174 180 \$</b>	<b>0.96 %</b>
<b>Transport collectif</b>		
Transport adapté	445 080 \$	2.47 %
Transport en commun	268 500 \$	1.48 %
<b>Total</b>	<b>713 580 \$</b>	<b>3.95 %</b>
<b>Hygiène du milieu (matières résiduelles)</b>		
Disposition – CER et écocentres	4 275 470 \$	23.65 %
Traitement matières organiques	432 210 \$	2.39 %
Tri et conditionnement	1 504 277 \$	8.32 %
Plan de gestion des matières résiduelles	136 520 \$	0.75 %
<b>Total</b>	<b>6 348 477 \$</b>	<b>35.11 %</b>
<b>Aménagement, développement, environnement et parcs</b>		
Aménagement du territoire, environnement et parcs	773 797 \$	4.28 %
Programme rénovation – SHQ	250 000 \$	1.38 %
Promotion et développement économique	1 621 128 \$	8.97 %
Délégation de gestion – fonds TPI et TDE	189 350 \$	1.05 %
<b>Total</b>	<b>2 834 275 \$</b>	<b>15.68 %</b>
<b>Loisir et culture</b>		
Parcs régionaux linéaires – entretien	483 276 \$	2.68 %
Culture	152 239 \$	0.84 %
Divers (Fondation du CÉGEP & Le Monarque)	40 000 \$	0.22 %
<b>Total</b>	<b>675 515 \$</b>	<b>3.74 %</b>
<b>Frais de financement</b>		
Intérêts sur dette long terme	161 200 \$	0.89 %
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 462 876 \$</b>	<b>96.59 %</b>
Financement <b>Remboursement de capital</b>	<b>299 000 \$</b>	<b>1.65 %</b>
Investissement <b>Immobilisations</b>	<b>320 359 \$</b>	<b>1.76 %</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>18 082 235 \$</b>	<b>100.0 %</b>

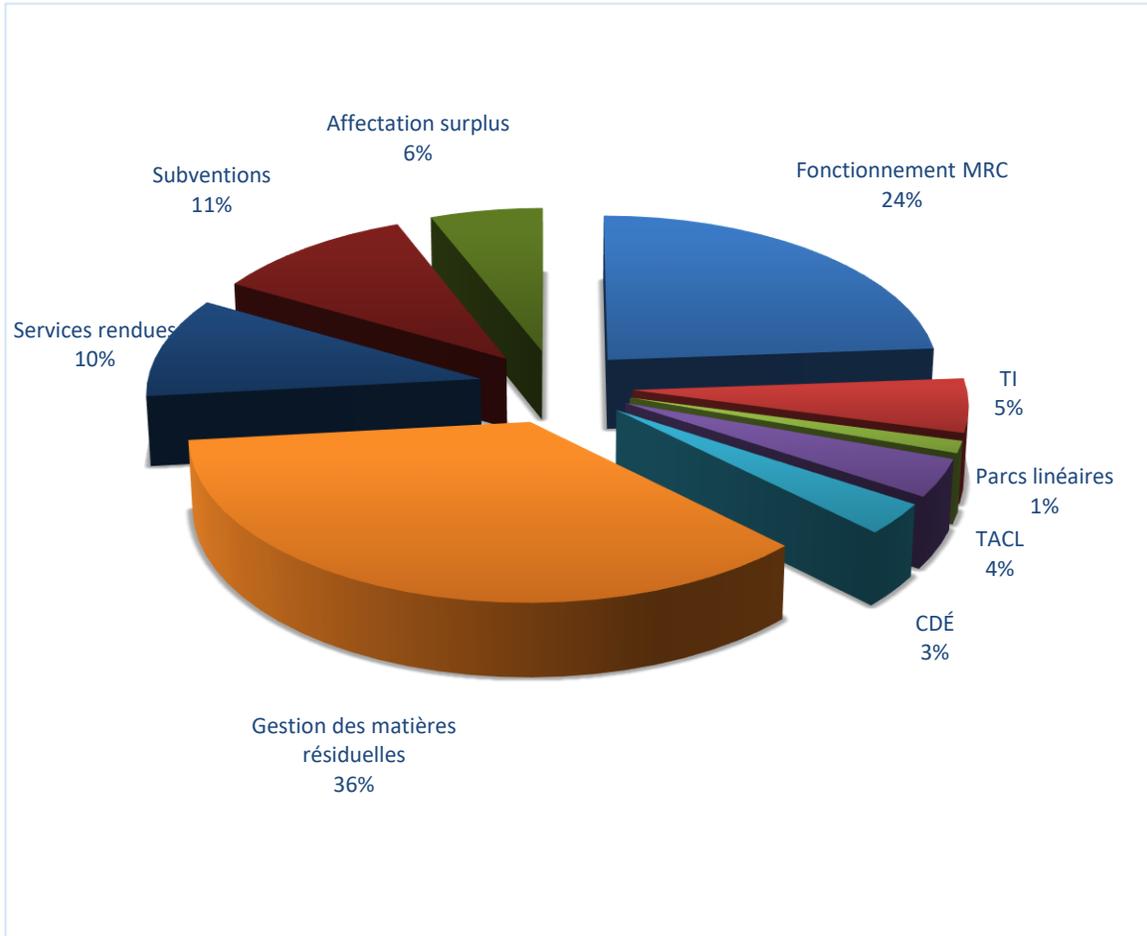
## RÉPARTITION DES DÉPENSES



## REVENUS

<u>Répartition aux municipalités</u>	<u>2024</u>	<u>%</u> <u>BUDGET</u>
<b>Annexe A</b>	<b>\$</b>	
Fonctionnement MRC	4 267 985 \$	25.74 %
TI	975 114 \$	5.38 %
Contribution – CDE	572 047 \$	3.16 %
Transport collectif	423 080 \$	2.33 %
Transport adapté	268 500 \$	1.49 %
Parcs régionaux linéaires	220 040 \$	1.21 %
Contribution – Centre collégiale de Mont-Tremblant	22 000 \$	0.12 %
Contribution – Habitations du Monarque	18 000 \$	0.10 %
<b>Total</b>	<b>6 766 766 \$</b>	<b>39.53 %</b>
<b>Annexe B</b> <b>(Gestion des matières résiduelles)</b>		
Disposition	2 918 550 \$	16.10 %
Écocentres	1 628 020 \$	8.97 %
Traitement matières organiques	432 210 \$	2.38 %
Tri et conditionnement	1 504 277 \$	8.30 %
<b>Total</b>	<b>6 483 057 \$</b>	<b>35.75 %</b>
<b>SERVICES RENDUS</b>		
Informatique et télécom	1 200 142 \$	6.62 %
Autres	625 550 \$	3.45 %
<b>Total</b>	<b>1 825 692 \$</b>	<b>10.07 %</b>
<b>SUBVENTIONS</b>		
Fonds région et ruralité – volets 2 et 3	937 073 \$	5.17 %
Redevances des ressources naturelles	243 600 \$	1.89 %
Subvention MTQ – Véloce III	195 125 \$	1.08 %
Subvention – ministère de la culture	25 000 \$	0.14 %
Programme amélioration de l'habitat – SHQ	220 000 \$	1.21 %
Subvention - MEI	200 000 \$	1.11 %
Subvention - MIFI	105 970 \$	0.58 %
<b>Total</b>	<b>1 926 768 \$</b>	<b>11.18 %</b>
<b>AFFECTATION DE SURPLUS</b>	<b>1 079 952 \$</b>	<b>3.47 %</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>18 082 235 \$</b>	<b>100.0 %</b>

## RÉPARTITION DES REVENUS



## Variation du budget des organismes apparentés

	2023	2024	%
<b>Transport collectif</b>	323 933 \$	445 080 \$	37.30 %
<b>Transport adapté</b>	230 144 \$	268 500 \$	16.67 %
<b>CER &amp; écocentres</b>	3 943 133 \$	4 275 470 \$	8.43 %
<b>Traitement des matières organiques</b>	431 283 \$	432 210 \$	0.21 %
<b>Corporation P'tit Train du Nord</b>	65 786 \$	70 150 \$	6.63 %
<b>Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides</b>	983 200 \$	1 012 047 \$	3.00 %